



# Les entreprises sociales d'insertion entre idéal-type et institutionnalisation

---

## Le cas de la Région wallonne

Andreia Lemaître, Alexis Platteau  
et Marthe Nyssens



# Plan

---

1. Entreprises sociales et entreprises sociales d'insertion
2. Entreprises sociales d'insertion et institutionnalisation en RW
3. Les activités des entreprises sociales d'insertion (production – insertion)
4. Entreprises sociales d'insertion : entre idéal-type et institutionnalisation



# 1. Entreprises sociales et entreprises sociales d'insertion

---

## **Les racines historiques de l'économie sociale: L'associationnisme ouvrier au XIX<sup>ème</sup> siècle**

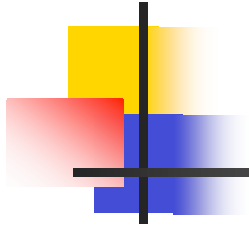
- Contexte: industrialisation
- Logique d'entraide mutuelle, logique non capitaliste
- Multi-fonctionnalité : économique, sociale et politique
- Dispositif organisationnel : « Une personne – une voix »
- Organisation emblématique : coopérative de travailleurs



---

## **Essor de la synergie Etat-Marché et affaiblissement de l'économie sociale**

- Disparition de la multifonctionnalité
- Inscription dans la synergie « Marché – Etat »



## **Le renouveau de l'économie sociale**

- Crise du marché du travail et de finances publiques
- Mutation du champ associatif depuis le début des années 1980
- Insertion par l'économie, placements éthiques, services de proximité, recyclage, agriculture durable...

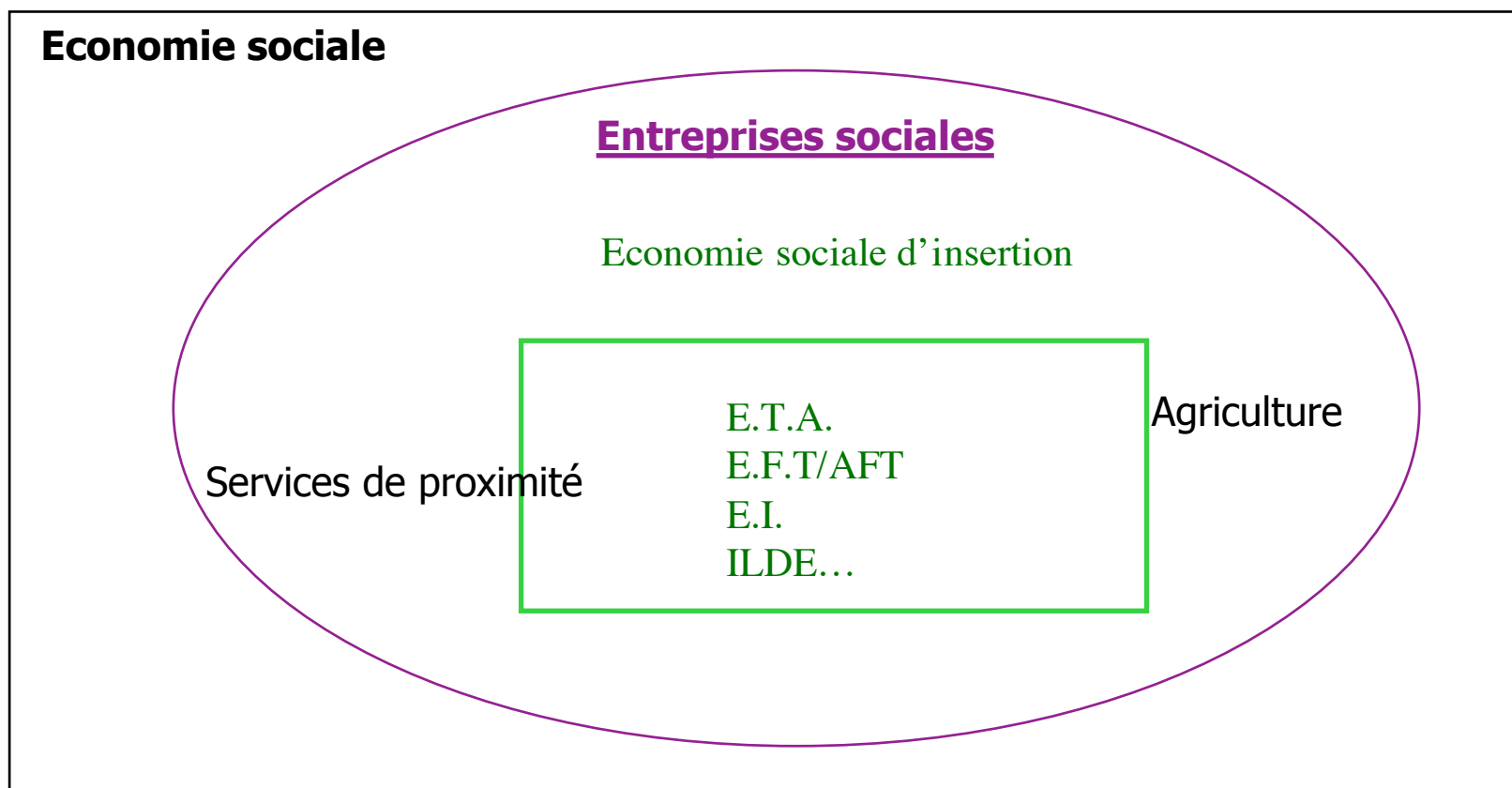


# 1. Entreprises sociales et entreprises sociales d'insertion

**Economie sociale** : organisations privées dont la finalité première n'est pas la maximisation du retour financier sur le capital investi

Entreprises sociales  
(réelle prise de risque économique  
et finalité de service à la collectivité)

# 1. Entreprises sociales et entreprises sociales d'insertion (suite)



**Objet de la recherche :** ES qui visent **la création d'emploi** pour un public fragilisé sur le marché du travail : **Entreprises Sociales d'Insertion,**

## 2. Entreprises sociales d'insertion et institutionnalisation

Politiques publiques		1970	1980	1990 - 2000
Rien		Acteurs de la société civile Travail social		
Politiques actives d'emploi	Programmes de résorption du chômage (ACS,...)			
	Politiques d'activation (ACTIVA,...)			Tout type d'opérateur
	Agréments spécifiques pour les ESI			<u>E.I., EFT, ...</u>

Acteurs de la société civile  
Travail social

ASBL

Tout type d'opérateur

E.I., EFT, ...



## 2. Entreprises sociales d'insertion et institutionnalisation en RW (suite)

---

- Reconnaissance légale en Région wallonne : agrément « Entreprise d'insertion » en 1998
  - Finalité sociale : insertion (engagement d'un quota de « DEDP »)
  - Economie sociale dite « marchande »
  - Révision en 2004 (prise en compte de l'objectif d'insertion sociale)
- Certaines ESI n'ont pas choisi d'adopter l'agrément (surtout des ASBL)



## 2. Entreprises sociales d'insertion et institutionnalisation en RW (fin)

---

**Question de recherche :**  
Impact sur les activités,  
les structures de décision et les ressources ?



# Méthodologie de la recherche

---

- Echantillon d'ESI :
  - 10 EI agréées
  - 5 ESI non agréées mais auto-labelisées (RES,...)
  - Récolte de données quantitatives et qualitatives
- Trajectoire des travailleurs en moyenne sur deux ans :
  - 103 entrées en ESI
  - Groupe contrôle : base administrative du FOREM



## **3. Les activités des entreprises sociales d'insertion**

---

3.1. L'activité de production

3.2. L'activité d'insertion



## 3.1. L'activité de production

- La production comme support de l'insertion
- La valorisation d'une production d'intérêt collectif

### Production et ESI

	<b>EI agréées</b>	<b>ESI non agréées</b>
Biens privés	8	1
Tri et recyclage	2	1
Services sociaux	0	3

L'agrément EI ne prend pas en compte la dimension collective de la production. Autres canaux : recupel, titres-services,...



## 3.2. L'activité d'insertion : conception

### La conception de l'insertion des ESI

<b>Finalité d'insertion</b>	<b>Insertion durable</b>	<b>Insertion tremplin</b>
<b>ESI agréées « EI »</b>	65 %	35 %
<b>ESI non agréées</b>	91 %	9 %

**Agrément EI : insertion durable ou tremplin ?**

Impact du type de production



## 3.2. L'activité d'insertion : profil des travailleurs

---

- Mode de subvention uniforme suppose public homogène
- La recherche infirme cette hypothèse : cinq groupes hétérogènes de travailleurs

Pour certains, une expérience limitée en ESI est suffisante, pour d'autres cela ne suffit pas

- Agrément EI : des subsides à l'insertion différenciés

?

- Cependant, les EI agréées engagent des profils relativement plus précaires

Impact du type de production



## 3.2. L'activité d'insertion : trajectoire des travailleurs (en moyenne 2 ans après l'entrée)

---

- 67 des 103 travailleurs sont toujours en ESI
- 30 % des travailleurs ayant quitté l'ESI sont à l'emploi  
=> Effet brut : 76 %

« Près d'un travailleur sur deux était à l'emploi au moment de l'enquête alors qu'il ne l'aurait pas été sans l'ESI. »

Effet net : 47 %



## 3.2. L'activité d'insertion : impact budgétaire

---

- Comparaison du coût pour les pouvoirs publics entre une personne hors EI (chômage, minimex, stagiaire EFT... ) et dans EI

<i>Situation</i>	<i>EI</i>	<i>DEPP</i>
<b>Bénéfices</b>	CSS personnelles et patronales Impôts directs et indirects TVA Impôt des sociétés	Impôts
<b>Coûts</b>	Subsides des pouvoirs publics Réduction ONSS patronales	Revenus de remplacement



**IMPACT BUDGETAIRE MENSUEL DIRECT**  
**(EFFET DE PERTE SECHE EGAL A 30%)**

<b>Situation avant engagement</b>	<b>ETAT FEDERAL</b>	<b>REGION WALLONNE</b>	<b>BENEFICE TOTAL</b>
Chômage	776,22	-450,09	326,13
Minimex	726,63	-450,09	276,54
Allocations remplacement 282,82	732,91	-450,09	
ETA	-0.68	177,11	176,43
EFT	391,52	-332,49	59,03
<b>Bénéfice (ou coût) moyen mensuel</b>	<b>671,50</b>	<b>-404,03</b>	<b>267,47</b>



## 4. Entreprises sociales d'insertion : entre idéal-type et institutionnalisation

---

- « Idéal-type » compte-tenu de la finalité de service à la collectivité de l'entreprise sociale :
  - Pluralité des parties prenantes
  - Articulation de différents types de ressources



## 4.1. Pluralité de parties prenantes

---

- 90 % des ESI sont composées d'une pluralité de parties prenantes au sein du CA :
  - Représentants de :
    - Organisations d'économie sociale
    - Secteur public
    - Secteur privé lucratif
    - Équipe permanente de travail
    - Travailleurs en insertion
    - Organismes financeurs (ex : SOWECSOM)
  - Bénévoles
  - Particuliers sympathisants du projet
  - Clients





## 4.1. Pluralité des parties prenantes (fin)

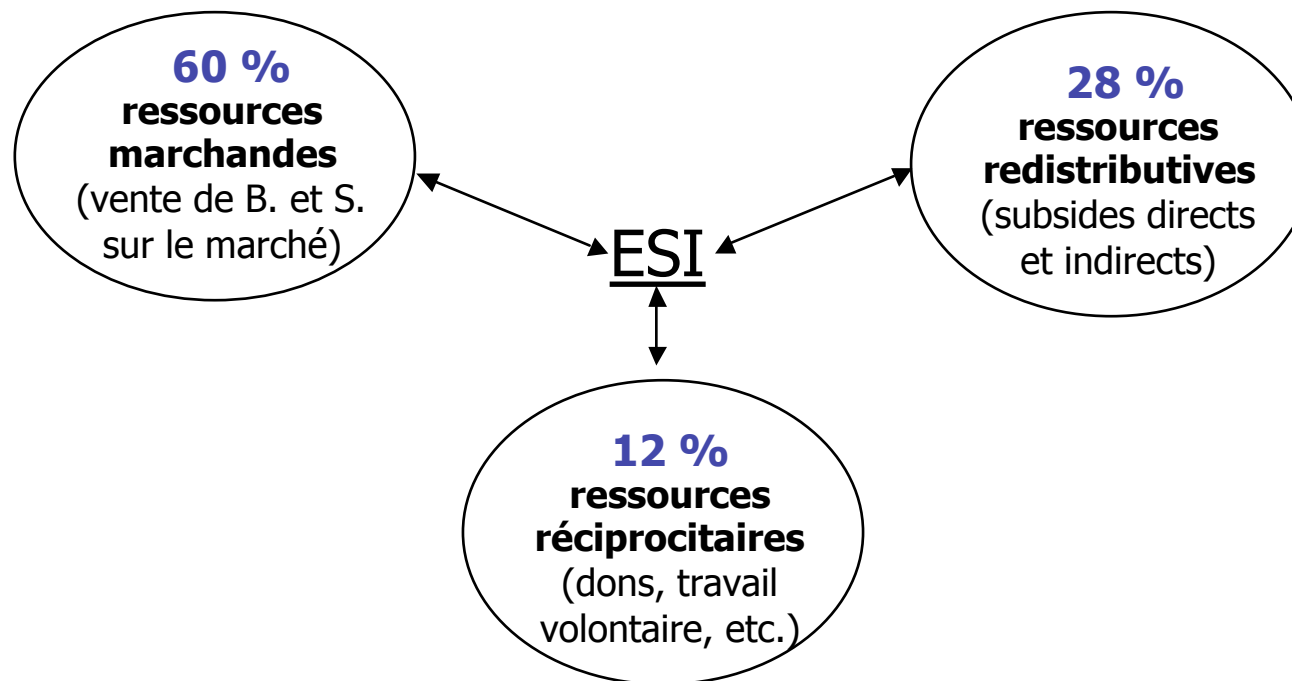
---

- Corrélation entre la composition du CA et l'objectif poursuivi par l'organisation
- 2 groupes d'ESI se dégagent :
  - Surtout membres de l'équipe permanente de travail  
=> insertion socio-professionnelle
  - Surtout représentants du secteur privé à but lucratif  
=> dimension commercialeCes ESI sont toutes nées dans la foulée du décret « EI ».

**Agrément EI : accentuation de la dimension commerciale des ESI.**

## 4.2. Pluralité des ressources

- Toutes les ESI articulent différents types de ressources.
- En moyenne :



## 4.2. Pluralité des ressources (suite)

Trois groupes se dégagent...

	•Les organisations <i>quasi-marchandes</i>	• <i>hybrides</i>	•à dominante <i>non-marchande</i>
• <b>Institutionnalisation</b>	•ESI agréées « EI » (sauf une)	•ESI agréées « EI »	•ESI non agréées (ASBL)
• <b>Ressources marchandes</b>	•76 %	•50 %	•13 %
• <b>Ressources redistributives</b>	•17 %	•39 %	•54 %
• <b>Ressources réciprocitaires</b>	•7 %	•11 %	•33 %
• <b>Type de production</b>	•Biens privés •Environnement (tri et recyclage)	•Biens privés (marchés peu rentables)	•Services sociaux



## Conclusion : les ESI

---

- Co-construction du champ
- Pluralité des parties prenantes et des ressources
- Valeurs ajoutées marchande et non-marchande indissociables



## Conclusion : les ESI : un champ diversifié

---

- Les ESI agréées « EI »
  - Activité d'insertion : au centre de l'agrément « EI »
    - Accueil d'un public particulièrement fragilisé
    - Effet net autour de 50 %
    - Impact budgétaire net positif pour les pouvoirs publics
    - Quelle reconnaissance de la diversité des publics accueillis ?
  - Activité de production
    - Quelle reconnaissance d'une éventuelle dimension collective à la production ?
  - Mode d'organisation
    - Plus marchand



## Conclusion : les ESI : un champ diversifié (fin)

---

- Les ESI non agréées (ASBL)
  - Double finalité sociale : insertion et production
  - Mission en « tension »
  - Financement pluriel



## Merci pour votre attention

---

Nyssens M., 2006, *Social Enterprise at the crossroads of Market, Public Policies and Civil Society*, Routledge.

Grégoire, O. & Platteau, A., 2005, 'L'impact budgétaire de l'engagement de demandeurs d'emploi dans les entreprises d'insertion', *Revue belge de la sécurité sociale*, 3.

Lemaître A., Nyssens M., Platteau A. « Entreprises d'insertion : entre idéal-type et institutionalisation » in Nicaise I., Nyssens et Marée, M., 2005, *Economie sociale, inclusion sociale et intérêt général*, Politique Scientifique Fédérale / Academia Press, Gand. pp 111-148